



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Beaulieu

Conseil d'établissement
24 octobre 2024 à 19h00
Procès verbal

Nom	Rôle	Présent.e	Absent.e
Nadia Lapointe	Directrice par intérim	X	
Jean Bérubé	Président et parent	X	
Marie-Ève Giguère	Vice-présidente et parent		X
Danny Cantin	Parent et membre du comité de parents du CSSRS	X	
Marie-Soleil Lord	Secrétaire et membre substitut du comité de parents du CSSRS	X	
Karim M'Sallem	Parent	X	
Justin Nkenmoe Simo	Parent		X
Martine Fortier	Enseignante	X	
Jean-Philippe Prévost	Enseignant	X	
Josée Vachon	Enseignante	X	
Sonia Gauvin	Orthopédagogue	X	
Mélanie Cadieux	Responsable du SDG		X

1. Mot de bienvenue

M. Jean Bérubé débute la rencontre à 18h35.

2. Activité de fin d'année

La difficulté pour les activités de fin d'année est d'obtenir et fixer les coûts pour le transport puisque ceux-ci changent rapidement.

Revue des activités actuellement prévues par certains niveaux, mais des informations sont manquantes qui ne permettent pas d'approuver les activités de fin d'année prévues.

3. Code de vie - Approbation

Le Président se questionne sur la façon dont le code de vie sera présenté aux parents, version papier ou informatique. Le document sera synthétisé pour les élèves et affichés à l'école. La Direction mentionne que le code de vie serait de le déposer sur le site internet de l'école.

Le Président questionne afin de comprendre à qui s'adresse le document. Le document s'adresse aux parents. Certains parents du conseil d'établissement trouvent le document chargé. Le code de vie sera imagé pour les élèves. Proposition de modifier certaines formulations de phrases qui éliminerait la négation. La Direction mentionne que le comportement attendu est positif et les exemples mentionnés dans le code de vie permettent de préciser les comportements qui ne sont pas acceptés.

La Direction et le comité d'école s'attendaient à ce que les parents et les enfants signent le code de vie afin qu'ils en discutent à la maison. La demande de signature sera papier mais le document sera déposé sur le site internet de l'école. Les membres du conseil d'établissement proposent de ne pas demander la signature de l'enfant sur le document. Une mention sera faite aux enfants directement en classe.

M. Danny Cantin propose l'approbation du code de vie de l'école appuyée par Mme Martine Fortier approuvé à l'unanimité

4. Information générale et règlements-Approbation

Le document des informations générales et règlements de l'école n'est pas à signer par les parents. Proposition d'ajouter un point concernant le stationnement et ajouter des photos des zones autorisés pour le débarquement des enfants.

5. M. Karim M'Sallem propose l'approbation du document d'information générale et règlement de l'école appuyée par Mme. Josée Vachon approuvé à l'unanimité

6. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 2 décembre 2024 à 18h30

7. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19h55 M. Danny Cantine propose, appuyée par Mme Sonia Gauvin.